



HAL
open science

Les changements temporaires de localisation des individus dans le cadre de leurs mobilités touristiques : analyse des enjeux territoriaux dans le cas des régions Ile-de-France, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais

Patricia Lejoux

► **To cite this version:**

Patricia Lejoux. Les changements temporaires de localisation des individus dans le cadre de leurs mobilités touristiques : analyse des enjeux territoriaux dans le cas des régions Ile-de-France, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais. Yerpez J. Territoires locaux, aménagement de l'espace et organisation des réseaux de transports, Actes INRETS n°103, INRETS, p. 91-98, 2007. halshs-01283946

HAL Id: halshs-01283946

<https://shs.hal.science/halshs-01283946>

Submitted on 7 Mar 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour citer cet article :

Lejoux P., 2007, « Les changements temporaires de localisation des individus dans le cadre de leurs mobilités touristiques : analyse des enjeux territoriaux dans le cas des régions Ile-de-France, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais ». In Yerpez J. (dir.), Territoires locaux, aménagement de l'espace et organisation des réseaux de transports, Paris, INRETS, Actes INRETS n°103, p. 91-98.

Les changements temporaires de localisation des individus dans le cadre des mobilités touristiques : analyse des enjeux territoriaux dans le cas des régions Ile-de-France, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais

Patricia Lejoux

Des premières théories de la localisation développées au début du XIX^e siècle par les économistes néoclassiques aux analyses contemporaines de la “nouvelle économie géographique”, la localisation des entreprises, et donc des producteurs, est toujours apparue comme le déterminant majeur de l'organisation spatiale de l'économie. La localisation des individus, et donc des consommateurs, a constamment été envisagée comme une variable secondaire et aujourd'hui encore la majorité des analyses s'intéresse essentiellement aux dynamiques de la production pour expliquer l'organisation spatiale de l'économie car elles considèrent que la localisation des consommateurs est encore induite par la localisation des entreprises, les ménages ayant tendance à se localiser dans les espaces métropolitains pour bénéficier des externalités générées par le regroupement des entreprises : accès à des biens et services différenciés, à un marché de l'emploi diversifié...(Jayet, Puig & Thisse, 1996 ; Krugman, 1991). Cependant, d'autres analyses montrent que cette équivalence entre localisation des individus et localisation des entreprises ne se vérifie plus systématiquement et qu'à ce titre les dynamiques de la consommation influent également sur l'organisation spatiale de l'économie (Claval, 2003 ; Davezies, 2004). Longtemps associée à un lieu unique, les ménages travaillant, résidant et consommant à proximité, la localisation des individus dans l'espace a connu effectivement d'importants changements sous l'effet de l'accroissement des mobilités spatiales et de l'éclatement spatial des espaces de vie. Ainsi, les lieux de résidence des individus ne recourent plus forcément les lieux d'implantation des entreprises comme en témoignent les évolutions des mobilités domicile-travail, avec l'éloignement croissant des lieux de résidence et de travail, ou les migrations de retraite, où le choix du lieu de résidence n'est plus déterminé par l'activité professionnelle. Mais dans un contexte marqué par l'accroissement des mobilités touristiques¹ la localisation des consommateurs peut-elle se réduire encore au seul lieu de résidence principale ? A travers ces changements temporaires de localisation les individus ne consomment-ils pas également ailleurs que dans le cadre de leur environnement local ?

LES EVOLUTIONS DE LA LOCALISATION DES INDIVIDUS A TRAVERS L'ACCROISSEMENT DES MOBILITES TOURISTIQUES

Si la localisation des individus dans l'espace, et donc des consommateurs, a pu pendant longtemps être appréhendée à partir du seul lieu de résidence principale, cela apparaît

¹ Les mobilités touristiques correspondent à des déplacements d'au moins une nuitée effectués hors de l'environnement habituel à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité (N.U. & O.M.T., 1994).

de plus en plus difficile aujourd'hui dans la mesure où, avec le développement des mobilités touristiques, le rapport des individus à l'espace ne se limite plus uniquement à l'environnement local. Ainsi la forte augmentation de la mobilité à longue distance, dont les mobilités touristiques constituent une composante essentielle, témoigne du fait que les individus sont de plus en plus souvent amenés à fréquenter et donc à consommer dans des lieux éloignés de leur domicile : les Franciliens, qui il est vrai représentent un cas de figure extrême, s'absentent en moyenne 57 jours dans l'année et effectuent près de 9 507 Km dans le cadre de leurs déplacements à longue distance et ce sont principalement les déplacements liés aux vacances en France et à l'étranger qui expliquent l'importance des distances parcourues (Orfeuillat & Soleyret, 2002). De même, l'augmentation du taux de départ en vacances qui est passé de 15 % en 1950 à 65 % actuellement montre que si tous les Français ne partent pas en vacances, une part de plus en plus importante est concernée par ces déplacements effectués hors de l'environnement habituel et ceux-ci se traduisent aujourd'hui par plus d'un milliard de journées de vacances effectuées hors de la résidence principale au cours d'une année (Le Jeannic & Ribera, 2006). Et cela ne concerne pas uniquement les Français, puisque les étrangers qui effectuaient 6 millions de séjours en France en 1960 en réalisent plus de 76 millions aujourd'hui, ce qui fait de la France la première destination touristique mondiale.

Au-delà de ces évolutions quantitatives, les mobilités touristiques connaissent également des évolutions qualitatives et semblent aujourd'hui dépassées par des pratiques spatiales qui ne s'inscrivent pas dans les définitions usuelles du tourisme, comme les excursions lointaines à la journée ou les pratiques de double résidence qui permettent à une minorité privilégiée de vivre en alternance entre leurs lieux de résidence principale et secondaire (Dubost, 1998 ; Bonnin & de Villanova, 1999). Or, ces évolutions contribuent également à montrer que le lieu de résidence principale et plus généralement l'environnement local ne permettent pas à eux seuls d'appréhender la localisation des individus dans l'espace que ce soit dans le cadre de la journée, les individus pouvant être en excursion dans des lieux éloignés de leur lieu de résidence principale, ou dans le cadre de la semaine ou de l'année, ceux-ci pouvant décider de vivre en alternance dans leur lieu de résidence secondaire.

En fin de compte ces changements temporaires de localisation des individus effectués dans le cadre de leurs mobilités touristiques contribuent à modifier les modes d'occupation des territoires : comme le montrent les travaux de C. Terrier et de son équipe, les mobilités touristiques introduisent au sein de chaque espace un décalage croissant entre la population résidente et la population effectivement présente et ce aussi bien par la présence de touristes non-résidents que par l'absence des résidents partis effectuer des séjours touristiques ailleurs (Terrier *et alii.*, 2005a et b ; I.N.S.E.E., 2005). Ces travaux montrent ainsi que si dans certains départements la population effectivement présente au cours de l'année se révèle plus importante que la population résidente, comme dans les Hautes-Alpes, dans d'autres départements, par contre, la population effectivement présente se révèle moins importante que la population résidente, comme dans les Hauts-de-Seine. Etant donné le rôle que jouent aujourd'hui les mobilités touristiques dans la localisation des individus dans l'espace et l'importance économique du tourisme en France, on peut alors penser que ces changements temporaires de localisation effectués par les individus dans le cadre de leurs mobilités touristiques, par les déplacements de consommation qu'ils génèrent entre les espaces, peuvent constituer aujourd'hui un déterminant de l'organisation spatiale de l'économie. Comme il n'est pas possible de répondre à cette question dans le cadre de cet article, nous nous proposons d'étudier ici la configuration des flux touristiques émis et reçus dans trois régions afin de mettre en évidence les enjeux territoriaux que les changements de localisation des individus effectués dans le cadre de leurs mobilités touristiques peuvent soulever. Nous nous

intéresserons donc successivement aux cas des régions Ile-de-France, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais.

LE CAS DE L'ILE-DE-FRANCE

La configuration des flux touristiques en Ile-de-France apparaît très spécifique, à la fois par l'importance des flux touristiques émis et reçus. Concernant les flux touristiques émis par l'Ile-de-France, ceux-ci se distinguent des autres régions françaises à la fois par leur importance, par le fait qu'ils s'orientent essentiellement hors de la région de résidence et qu'ils se répartissent de manière relativement équilibrée entre les régions françaises (*cf.* cartes 1). Les Franciliens se distinguent effectivement des habitants des autres régions françaises par un taux de départ nettement supérieur à la moyenne nationale, ce qui fait de l'Ile-de-France la première région émettrice en termes de nuitées par habitant. Mais ils se caractérisent également par leur très faible propension à rester dans leur région de résidence : ils réalisent ainsi 98 % de leurs nuitées touristiques à l'extérieur de celle-ci, essentiellement en France où leurs destinations privilégiées concernent aussi bien les départements littoraux de l'Ouest (Charente-Maritime, Vendée, Morbihan...) que du Sud (Var, Hérault, Pyrénées-Orientales...), ainsi que les départements des massifs montagneux (Savoie, Haute-Savoie) et ceux du Bassin parisien (Calvados, Yonne, Loir-et-Cher...). Concernant les flux touristiques reçus par l'Ile-de-France, ceux-ci se distinguent surtout des autres régions françaises par l'importance des flux touristiques étrangers. L'Ile-de-France se caractérise effectivement par sa très forte attractivité à l'égard des touristes étrangers, puisqu'elle reçoit à elle seule près du quart des nuitées touristiques étrangères effectuées en France. Les touristes étrangers qui séjournent en Ile-de-France, contrairement aux autres régions françaises, viennent aussi bien des pays d'Europe que des Etats-Unis ou du Japon et se rendent essentiellement dans les départements de Paris, de la Seine-et-Marne (Disneyland Resort Paris, châteaux de Vaux-le-Vicomte, de Fontainebleau...) et des Yvelines (château de Versailles...). Mais, par contre, la région francilienne se révèle beaucoup moins attractive à l'égard des touristes français, puisque ceux-ci ne réalisent que 5 % de leurs nuitées touristiques en Ile-de-France, leurs séjours étant essentiellement motivés par des visites à la famille et aux amis.

Ainsi, malgré sa très forte attractivité à l'égard des flux touristiques étrangers, l'Ile-de-France se trouve au dernier rang des régions françaises en termes de fréquentation touristique nette, les nuitées effectuées par les touristes français et étrangers dans la région francilienne ne permettant pas de compenser les nuitées réalisées par les Franciliens à l'extérieur de celle-ci (*cf.* cartes 3). Seuls Paris et la Seine-et-Marne font exception à la règle mais dans ces départements les nuitées des touristes étrangers et français ne compensent que de justesse les nuitées effectuées par les habitants hors de leur département de résidence. A travers le cas de l'Ile-de-France, on constate ainsi que la région la plus productive de France est aussi la région dont les habitants, dans le cadre de leurs mobilités touristiques, ont le plus tendance à aller consommer à l'extérieur de leur région de résidence et ceci tend alors à montrer que les enjeux des politiques de développement local, centrés aujourd'hui sur l'attractivité des espaces à l'égard des entreprises, mériteraient également de tenir compte de l'attractivité des espaces à l'égard des consommateurs temporaires que sont les touristes, que ceux-ci soient résidents ou non-résidents de l'espace étudié.

LE CAS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

Dans le Languedoc-Roussillon, la configuration des flux touristiques se distingue surtout des autres régions françaises par l'importance des flux reçus et par la faiblesse des flux émis. Les habitants du Languedoc-Roussillon ont effectivement moins tendance à partir hors de leur région de résidence que les habitants des autres régions françaises : ils effectuent ainsi près du quart de leurs nuitées touristiques dans leur région de résidence, essentiellement dans les départements de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et du Gard (cf. cartes 1). Mais ils se rendent également en Espagne, en Ile-de-France, et dans les départements des régions voisines comme les Bouches-du-Rhône, l'Isère, le Var ou les Alpes-Maritimes. Par ailleurs, la région se révèle également très attractive à l'égard des touristes français et étrangers, le Languedoc-Roussillon figurant parmi leurs principales destinations touristiques. Les touristes français qui séjournent dans le Languedoc-Roussillon viennent principalement d'Ile-de-France et des régions limitrophes : Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les touristes étrangers, pour leur part, viennent surtout des Pays-Bas, d'Allemagne, de Belgique et du Luxembourg. La sur-représentation de ces nationalités s'explique ici, en partie, par le fait que le Languedoc-Roussillon concentre une part importante des capacités d'accueil en hôtellerie de plein air qui constitue le principal mode d'hébergement des touristes originaires d'Europe de l'Ouest. Cependant, selon les nationalités, les localisations ne sont pas identiques : les Allemands plébiscitent fortement le bord de mer alors que les Néerlandais, davantage attirés par l'espace rural, privilégient l'arrière-pays (I.N.S.E.E., 2005).

En fin de compte, le Languedoc-Roussillon apparaît en termes de fréquentation touristique nette comme la seconde région la plus attractive après la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur (cf. cartes 3). Ainsi, dans cette région peu avantagée économiquement, les changements temporaires de localisation des individus dans le cadre de leurs mobilités touristiques se traduisent essentiellement par la présence de consommateurs supplémentaires. Et ceci montre que des régions peu avantagées sur le plan des dynamiques de la production comme le Languedoc-Roussillon qui concentre à peine 3 % du produit intérieur brut national peuvent l'être par contre sur le plan des dynamiques de la consommation². Et c'est d'autant plus vrai que le Languedoc-Roussillon attire non seulement des consommateurs temporaires mais aussi des consommateurs permanents, puisque cette région dispose du solde migratoire le plus élevé et que parmi ces nouveaux résidents, certains comme les retraités sont des consommateurs à plein temps.

LE CAS DU NORD-PAS-DE-CALAIS

Enfin, dans le Nord-Pas-de-Calais la configuration des flux touristiques se caractérise surtout par la faiblesse des flux reçus et par l'importance des flux émis. Malgré sa proximité avec les principaux pays d'origine des clientèles étrangères (les Iles Britanniques, la Belgique, les Pays-Bas...), la région apparaît peu attractive à l'égard des touristes étrangers, le Nord-Pas-de-Calais représentant davantage une porte d'entrée de la France et des pays de l'Europe du Sud qu'une destination en soi. Mais la région se révèle également peu attractive à l'égard

² La valeur ajoutée créée par les activités touristiques est naturellement comptabilisée dans la mesure du produit intérieur brut régional, cependant celle-ci ne correspond qu'à une portion limitée du PIB régional, de plus la mesure de l'importance économique du tourisme par une approche par la production, et donc par l'offre, est peu adaptée dans le cas du tourisme qui est par nature une activité transversale. C'est pourquoi une approche par la consommation, et donc par la demande, est généralement adoptée pour mesurer l'importance économique du tourisme.

des touristes français, puisque seulement 2 % des nuitées touristiques françaises sont réalisées dans le Nord-Pas-de-Calais essentiellement par les habitants de la région et par les Franciliens. Mais malgré une tendance assez prononcée des habitants à rester dans leur région de résidence, qui peut être liée ici au fait que la région dispose du plus faible revenu disponible brut par habitant, les habitants du Nord-Pas-de-Calais réalisent également un nombre important de nuitées touristiques à l'extérieur de leur région de résidence. Ils se rendent essentiellement dans les régions du Sud-Est, dans les départements du Var, des Alpes-Maritimes, de l'Hérault, de la Haute-Savoie, des Pyrénées-Orientales, et à l'étranger, surtout en Espagne, en Italie mais aussi en Tunisie (cf. cartes 1).

Au total, les nuitées touristiques effectuées dans la région ne permettent pas de compenser les nuitées réalisées par les habitants à l'extérieur de celle-ci et le Nord-Pas-de-Calais figure à l'avant-dernier rang des régions françaises en termes de fréquentation touristique nette, juste devant l'Ile-de-France (cf. cartes 3). Ainsi, dans cette région déjà peu avantagée économiquement, notamment en termes de produit intérieur brut par habitant, les dynamiques liées à la consommation apparaissent peu favorables, puisque les changements temporaires de localisation des individus dans le cadre de leurs mobilités touristiques se traduisent essentiellement par le fait que les résidents qui consomment habituellement dans la région vont consommer dans le cadre de leurs mobilités touristiques dans les autres régions françaises qui sont plus avantagées économiquement.

L'analyse des changements temporaires de localisation des individus effectués dans le cadre de leurs mobilités touristiques dans le cas des régions Ile-de-France, Languedoc-Roussillon et Nord-Pas-de-Calais contribue à montrer que les enjeux territoriaux liés aux dynamiques de la consommation peuvent se révéler très différents selon les territoires, à la fois par la configuration même des flux touristiques mais aussi par la situation des territoires sur le plan des dynamiques de la production. Au-delà des enjeux proprement économiques, cette analyse montre également que le fait de considérer le tourisme comme une forme de mobilité et non comme une activité exercée en un lieu donné, comme c'est généralement le cas, amène à prendre en compte les nuitées touristiques effectuées par les habitants à l'extérieur de l'espace étudié et à passer ainsi d'une mesure de la fréquentation touristique brute à une mesure de la fréquentation touristique nette (cf. cartes 2 et 3), ce qui contribue à porter un autre regard sur l'attractivité des espaces français à l'égard des flux touristiques.

Claval Paul (2003), *La géographie du XXI^e siècle*, Paris : L'Harmattan, coll. Géographies en liberté, 243 p.

Bonnin Philippe, Villanova Roselyne de (dir.) (1999), *D'une maison l'autre : parcours et mobilités résidentielles*, Grane : Ed. Créaphis, 366 p.

Davezies Laurent (2004), "Développement local : le déménagement des Français", *Futuribles*, n° 295, mars, pp. 43-56.

Dubost Françoise (dir.) (1998), *L'autre maison : la résidence secondaire, refuge des générations*, Paris : Autrement, coll. Mutations, n° 178, 183 p.

I.N.S.E.E. (2005), *Le tourisme en France*, Paris : I.N.S.E.E., coll. Insee-Références, 173 p.

Jayet Hubert, Puig Jean-Pierre, Thisse Jacques-François (1996), “Enjeux économiques de l’organisation du territoire”, *Revue d’économie politique*, 106 (1), pp. 128-157.

Krugman Paul (1991), *Geography and Trade*, Cambridge : MIT Press, 142 p.

Le Jeannic Thomas, Ribera José (2006), “Hausse des départs en vacances, mais 21 millions de Français ne partent pas”, *I.N.S.E.E. Première*, n°1093, juillet, 4 p.

Lejoux Patricia (2006), *Localisation des consommateurs et organisation spatiale de l’économie. Une mesure de la consommation touristique nette générée par les flux touristiques dans les régions françaises*, Th : Aménagement, Paris XII, Créteil, 315 p.

Nations unies, Organisation mondiale du tourisme (1994), *Recommandations sur les statistiques du tourisme*, New York : Nations unies, Etudes statistiques, série M, n°83, 81 p.

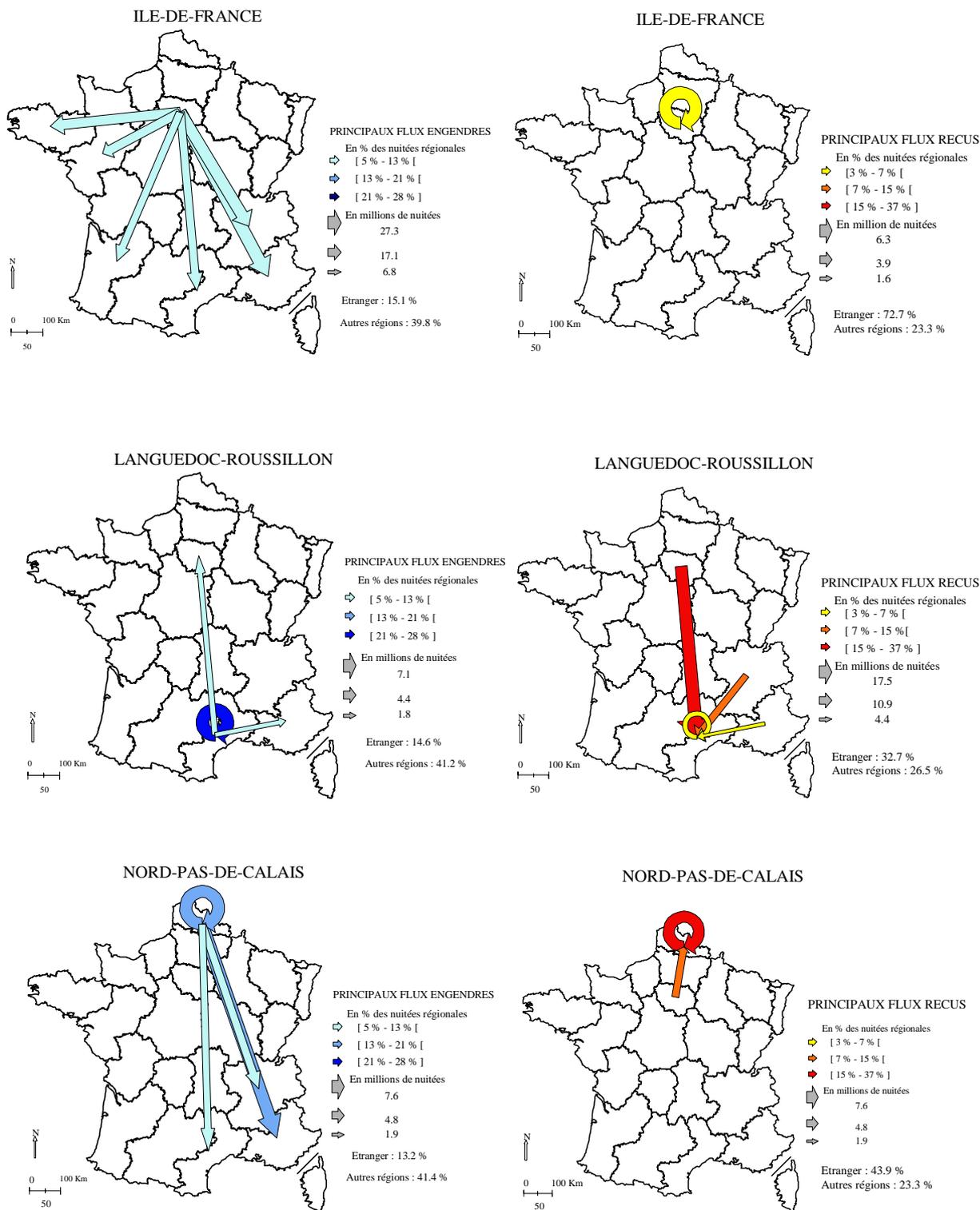
Orfeuil Jean-Pierre, Soleyret Danièle (2002), “Quelles interactions entre les marchés à courte et longue distance ?”, *Recherche Transports Sécurité*, n°76, pp. 208-221.

Potier Françoise, Terrier Christophe, Sylvander Marguerite, Zegel Pascale (à paraître), *Atlas des mobilités touristiques*, Paris : Editions Autrement.

Terrier Christophe, Sylvander Marguerite, Khiati Abdel (2005a), “En haute saison touristique, la population présente double dans certains départements”, *I.N.S.E.E. Première*, n°1050, novembre, 4 p.

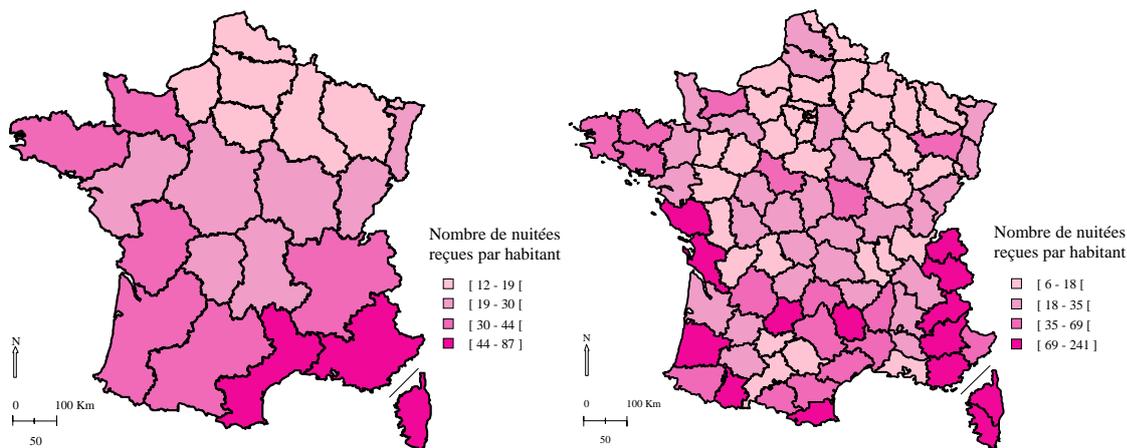
Terrier Christophe, Sylvander Marguerite, Khiati Abdel, Moncere Véronique (2005b), *Population présente : méthodes de détermination à partir des enquêtes sur les touristes*, communication aux Journées de Méthodologie Statistique de l’I.N.S.E.E., 15 mars, 27 p.

Cartes 1 - L'origine et la destination des flux touristiques selon la région étudiée

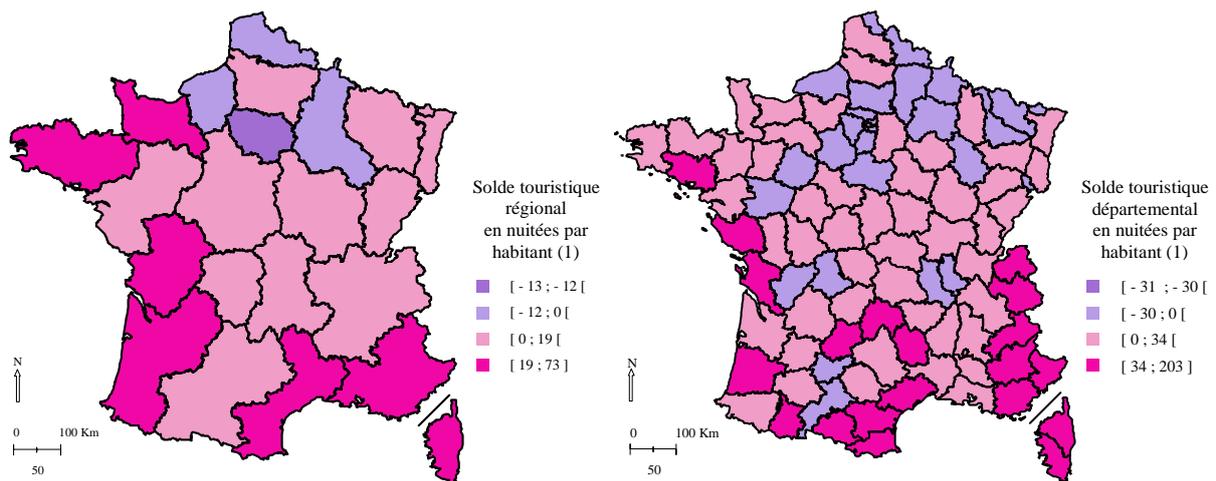


Source : calcul de l'auteur, d'après S.D.T.-D.T./T.N.S.-Sofres et estimations D.T., 1997-2001, © Articque.

Cartes 2 - Evaluation de la fréquentation touristique brute ⁽¹⁾



Cartes 3 - Evaluation de la fréquentation touristique nette ⁽²⁾



Source : calcul de l'auteur, d'après S.D.T.-D.T./T.N.S.-Sofres et estimations D.T., 1997-2001, © Artique.

Note (1) : La fréquentation touristique brute est évaluée à partir du volume de nuitées touristiques effectuées dans la région, qu'elles soient réalisées par les habitants de la région, les habitants des autres régions françaises ou les étrangers.

Note (2) : La fréquentation touristique nette correspond à la différence entre le volume de nuitées touristiques effectuées dans la région, qu'elles soient réalisées par les habitants de la région, les habitants des autres régions françaises ou les étrangers, et le volume de nuitées effectuées par les habitants de la région à l'extérieur de celle-ci.